



OFFRE D'EMPLOI

POMPIER / POMPIÈRE À TEMPS PARTIEL **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VILLE DE SAINTÉ-ADELE**

Véritable poumon des Pays-d'en-Haut, la Ville de Sainte-Adèle est une destination de villégiature quatre saisons par excellence et connaît une croissance remarquable. Elle possède tous les avantages d'une grande ville avec, en plus, toutes les beautés et tous les privilèges de ses nombreux attraits naturels. La proximité des centres urbains, du calme de la forêt, des lacs et des rivières, et la présence d'infrastructures récréotouristiques et sportives de premier plan font de Sainte-Adèle une ville où il fait bon vivre et travailler.

DESCRIPTION

La Ville de Sainte-Adèle est présentement à la recherche de candidats et candidates pour combler des postes de pompiers/pompières à temps partiel. Les tâches associées à cette fonction sont principalement de répondre aux interventions d'urgence, de participer aux activités de maintien des compétences, de participer aux activités de prévention, d'effectuer de la garde interne et externe, d'accomplir différents travaux au poste incendie et d'accomplir toute autre tâche inhérente à ce poste.

PROFIL RECHERCHÉ

Le défi proposé vous intéresse et vous souhaiteriez faire partie d'une équipe dynamique, en plein développement où la coopération est valorisée ? Vous avez un bon sens de l'initiative, faite preuve d'une grande capacité d'adaptation tout en étant quelqu'un d'ouvert... cette opportunité est pour vous !

Au 3 octobre 2023, vous devrez :

- Posséder une formation reconnue par l'école nationale des pompiers du Québec (Pompier 2) ou par le ministère de l'Éducation du Québec (diplôme d'études professionnelles - Intervention en sécurité incendie) ;
- Avoir des disponibilités pour effectuer de la garde externe de soir, de nuit et de fin de semaine ainsi que pour la garde interne de jour ;

- Avoir, ou s'engager à établir et maintenir, votre lieu de résidence permanent sur le territoire de la ville de Sainte-Adèle, à l'intérieur des limites établies, soit à dix (10) minutes de la caserne ;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 4A (détenir une classe 3 ou 1 étant un atout) ;
- Être en bonne condition physique et avoir un état de santé satisfaisant aux normes en vigueur ;
- Être en mesure de réussir une évaluation des habiletés fondamentales de survie à la nage et d'auto-sauvetage.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Le processus de sélection se déroulera en 5 étapes, soit :

- Un examen écrit des connaissances théoriques et méthodes d'interventions ;
- Un test d'aptitudes physiques ;
- Une évaluation des habiletés fondamentales de survie à la nage et d'auto-sauvetage ;
- Une entrevue d'embauche ;
- Un examen médical et la vérification des antécédents judiciaires.

Chacune des étapes étant éliminatoire, la première étape, soit le test écrit, est prévue le **19 octobre 2023** (la date peut être sujette à changement).

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire et les avantages sociaux sont ceux prévus à la convention collective de travail.

L'entrée en fonction est prévue pour janvier 2024.

COMMENT POSTULER ?

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature via Jobillico (www.jobillico.com/fr/offre-d-emploi/ville-de-sainte-adele.jSqoQp/pompier-pompriere/12616639) **au plus tard le 3 octobre 2023.**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la Ville de Sainte-Adèle. Cependant, nous désirons vous informer que nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues à débiter le processus de sélection.